CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E92509** **VALABLE JUSQU'AU** **05/12/2026**

ÉDITÉ LE 31/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1992

Forme juridique : SARL

Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANTIBES b 388857922

Siret : 388 857 922 00024

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 9132894-0

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 570147T1247000/01/398873

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 570147T1247000/01/398873

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : CCME

ALLEE DES CABLEURS
ZI SECTEUR B
06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR

Téléphone : 04 93 31 24 03 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
BENOIT-GUYOD JEROME GÉRANT

Site Internet : http://www.charpente-ccme.fr

E-mail : contact@ccme-charpente.fr

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 572 034 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	14	06/12/2022
3111	Tuiles canal (Technicité courante)	9	06/12/2022
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025